

Comité d'Action et d'Entraide Sociales de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{er} juin 2006

Convoquée à 12h45, l'assemblée débute à 12h50.

Membres présents ou représentés :

P. Alzial, J. Andreau, F. Antoine, P. Antoine, M.O. Baruch, A. Bastien, C. Beraud, S. Bily, C. Blancheteau, P. Bleton, D. Boffelli, G. Boulet, G. Braunstein, B. Bril, C. Büchner, C. Caracena, H. Caracena, I. Campos Silva, M. Charrier, V. Chaufourier, V. Conuau, E. Coursier, M. Derras, F. Delteil, S. Desrosiers, J.C. Devinck, E. Dutartre, S. Eloi, A. Fauve Chamoux, M. Fourcade, M.C. Finas, P. Fridenson, Ch Garcia, M. Gaudet, E. Girard, N. Gouric, A. Grelon, C. Guarischi, P. Guenniffey, J.P. Guettet, J.P. Hébert, M. Hengel, D. Hervieu-Léger, A. Horenstein, P. Janicot, J. Kergraisse, P. Kergraisse, F. Laffeach, J. Lamarque, B. Leclerc, P. Le Coupé-Grainville, J. Lesieur, M. Lievin, N. Livet, J. Longerinas, R. Marini, M. Marques Da Silva, M.A. Marquet, V. Mélikian, R. Meunier, M.C. Munoz, N. Mutti-Montanaro, S. Nadal, K. Olsen, M.V. Ozouf, M.M. Paccaud, D. Poublan, Y. Pozzo, V. Pouillet, S. Prin, C. Raclin, C. Redon, M. de Saint Martin, J.C. Schmitt, A. Sevin, M. Smadja, G. Süß, A. Tanter-Toubon, G. Tamiatto, C. Vouillemet, N. Vuckovic, F. Weyer.

L'assemblée générale constitue son bureau :

Président : Pascal Antoine

Secrétaire : Françoise Baudrillard

Assesseurs : Nathalie Mollet & Liliane Adolphe

A) Le 1^{er} premier point de l'ordre du jour porte sur **l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mars 2005**. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

B) Rapport moral (exercice 2005) présenté par Pascal Antoine, président du CAES :

Après un rappel des circonstances ayant provoqué le report de l'AG, initialement prévue le 30 mars 2006, Pascal Antoine remercie l'équipe précédente pour le travail accompli.

Puis, le président dresse un bref panorama de l'activité du CAES qui s'appuie sur trois axes : l'action sociale, les activités culturelles et l'animation collective. Il fait part également des difficultés de fonctionnement du CAES, liées à l'essor de ses responsabilités : une subvention non réévaluée depuis 1991 ; une charge de travail croissante ; une fréquentation des activités sportives en baisse et un manque de structures d'accueil. Ce constat amène le président à s'interroger sur l'avenir du CAES dans sa forme actuelle ; il propose donc d'étudier la possibilité de mettre en place une formule d'adhésion pour l'année prochaine. P.A conclut son rapport par le rappel de l'existence de la page Web du CAES.

Une question est posée sur les reports ou annulation d'activités dues à des contraintes budgétaires. Il s'agit de la sortie de Noël des enfants, d'une sortie week-end et d'offres de billetterie.

C) Rapport financier (exercice 2005) présenté par Valérie Mélikian, trésorière du CAES :

V.M. présente les documents distribués à l'assemblée, balance globale et compte de résultat. Elle insiste sur la difficulté de présentation des comptes, en raison du décalage qui existe entre l'année universitaire et l'année civile. Elle précise le souci de prendre en compte les remarques et conseils de l'agent comptable, qu'elle remercie pour sa disponibilité. Plutôt que de faire une lecture détaillée et fastidieuse des comptes, la parole est donnée à l'assemblée.

Q : Comment déterminer le coût de chaque activité ?

R : Il faut calculer la différence entre classe 6 et classe 7 en tenant compte du décalage de l'année civile avec l'universitaire.

Q : Où trouver les cotisations de l'atelier Théâtre ?

R : Elles sont globalisées dans le compte 411.

Q : Quelles sont les activités menacées pour l'année prochaine ?

R : Ce sont principalement un cours de gymnastique, et accessoirement l'atelier dessin et l'atelier théâtre.

Un débat s'engage alors sur la situation de ces activités. La discussion porte sur les opportunités de licenciement, les différentes possibilités pour augmenter la fréquentation, et le contrôle des participants.

D) Rapport des vérificateurs des comptes :

Présenté par Jean Pierre Guettet, agent comptable de l'EHESS, il a été établi en collaboration avec Catherine Büchner et Sandrine Nadal.

Les vérifications ont été faites par sondage à partir des sommes les plus importantes : voyages, spectacles, séjours familles et salaires. Sur l'ensemble des dossiers retenus, J.P.G. constate une grande rigueur dans leur tenue. Les dossiers sont complets et exacts. Il soumet la proposition de définir une méthodologie et d'unifier la présentation des informations pour l'ensemble des dossiers.

Pour les dépenses, il relève le coût important de l'abonnement Mogador et suggère d'en vérifier la pertinence sur deux exercices. A voir en septembre 2006. Il n'y a rien à signaler sur le dossier des Séjours familles qui font par ailleurs l'objet de peu de demandes. Est-ce le fait d'un manque d'information ? Aucune anomalie n'est constatée sur les salaires. Juste souligner le décalage de paiement des charges sociales du 4^{ème} trimestre sur l'exercice suivant.

Concernant les recettes, les participations aux activités des CAES-CNRS et CAS-MSH ne correspondent pas à l'année civile.

M. Guettet souhaite que les rapprochements bancaires soient plus fréquents pour un meilleur suivi comptable.

En conclusion, les vérificateurs déplorent que la politique sociale de l'EHESS soit dévolue à une association à laquelle on ne donne pas les moyens suffisants. Ils estiment que cette politique devrait être abordée en conseil d'administration.

Ils relèvent la très bonne collaboration de l'équipe gestionnaire, sa diligence à montrer tous les comptes, et insistent sur le dévouement des bénévoles du CAES.

Les vérificateurs proposent donc l'adoption sans réserves des comptes et de donner quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'association.

E) En réponse à ce rapport, Valérie Mélikian et Pascal Antoine apportent les précisions suivantes :

Toute la politique sociale du CAES est mise en ligne sur sa page Web. Les conditions d'attribution des subventions ont fait régulièrement l'objet d'information soit par mail, soit

par courrier joint aux bulletins de paie. D'autre part, à partir de cette année, le CAES participe au financement des chèques vacances délivrés par la MGEN.

Concernant les factures inter CAES, celles-ci ne peuvent être établies qu'en fin d'année universitaire. Ce décalage est récurrent et aucune solution satisfaisante n'a été trouvée à ce jour.

F) Approbation des comptes de l'exercice 2005 :

Soumis au vote de l'assemblée, les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

G) Désignation de deux vérificateurs des comptes de l'exercice 2006 :

Nathalie Mollet et Franck Laffeach se portent volontaires pour la vérification des comptes 2006.

H) Questions diverses :

Une discussion s'engage sur la place des retraités au sein du CAES. Liliane Adolphe, retraitée et membre du bureau, fait part de la difficulté d'organisation des activités à destination des retraités.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée se sépare à 14h12.

Nathalie Mollet	Liliane Adolphe	Françoise Cayrol-Baudrillard	Pascal Antoine
Assesseur	Assesseur	Secrétaire	Président